



Actualité - Environnement

Énergies : le modèle guadeloupéen

S.B.

Mercredi 04 décembre 2013



EOLIEN. Parmi les sites visités par la presse nationale figure la ferme éolienne de Saint-François. (Roberto Birhus)

Le conseil régional lance une campagne de communication locale et nationale sur le savoir-faire de la Guadeloupe en matière d'énergies renouvelables.

Cela fait trois ans que la Région Guadeloupe fait sa loi en matière d'énergie. Et elle veut désormais le faire savoir! En effet, depuis 2009, la Guadeloupe est la première région de France à bénéficier d'une habilitation législative dans le domaine de l'énergie. Un outil innovant qui lui permet de fixer des règles spécifiques en matière de maîtrise de la demande d'énergie, de réglementation thermique pour la construction de bâtiments et de développement des énergies renouvelables. Tout ceci, dans le respect des lois de la République et des directives européennes. Une mesure qui nécessite une bonne entente État/Région, certes, mais qui a permis à la Guadeloupe de se distinguer en la matière. D'où son besoin aujourd'hui de le communiquer, tant au niveau local que national. Son objectif : donner une image positive de la Guadeloupe. « Montrer que des choses se font en matière d'énergie et se font bien, précise Céline Jules-Soret, chef du service énergie du conseil régional. Le fait qu'on soit leader dans certains domaines entraîne la fierté de la population locale et une reconnaissance de notre savoir-faire au niveau national. »

UN ENGAGEMENT PRIS IL Y A 20 ANS

Après une conférence de presse organisée à Paris avec l'Association des journalistes de l'environnement, le conseil régional organise actuellement une rando presse sur le terrain, en Guadeloupe. Depuis lundi et jusqu'à ce soir, des journalistes de la presse nationale, Les Échos, le Figaro et Libération/Le moniteur, vont à la rencontre de différents acteurs de la filière énergie pour se rendre compte des avancées concrétisées par la Région. À ceci viendront s'ajouter des plaquettes informatives et des spots télé et radio actuellement en préparation.

Avec un réseau électrique fragile et une importante dépendance aux énergies fossiles (fuel et charbon, 85%), la Guadeloupe avait tout intérêt à se lancer dans le défi énergétique. D'autant qu'elle dispose de nombreux atouts (ensoleillement, vent, etc). Un engagement pris il y a 20 ans, déjà, avec les premières éoliennes dans les années 1990 et l'exploitation de la centrale géothermique de Bouillante. « Aujourd'hui, on développe une mixité d'énergie (électricité + énergies renouvelables), poursuit Céline Jules-Soret. On exploite tout : l'hydraulique, le photovoltaïque, l'éolien, la géothermie et la biomasse. Dans ce domaine, nous sommes un territoire pionnier. » En 2012, la Guadeloupe est ainsi devenue leader en la matière dans la Caraïbe avec une production de 15 MW

(mégawatt) en géothermie, 63 MW en énergie solaire, 9 MW en hydraulique : 9 MW, éolien : 27 MW en éolien et 11 MW en biomasse.

Elle a toutefois encore du chemin à faire pour atteindre l'indépendance énergétique en 2050.

INDISCRÉTIONS

- Le projet d'EDF de stockage d'énergie à partir de la mer, à l'étude

L'étude de faisabilité technique et financière est en cours. La commune de Petit-Canal pourrait être envisagée. Le principe : stocker l'énergie produite par les éoliennes et les centrales solaires pour la restituer quand les consommateurs d'électricité en ont besoin.

- GDF Suez à la Dominique ?

Depuis plusieurs années, le conseil régional aide la Dominique à exploiter sa production géothermique afin qu'elle puisse devenir autonome (évaluation du gisement, qualité environnementale, maîtrise de la consommation, etc). En avril dernier, EDF, choisie pour la mise en place de la centrale de production, s'est retirée du projet ne l'estimant pas suffisamment rentable. Depuis, d'autres entreprises ont fait des propositions, notamment GDF Suez en France. Ce sera toutefois à la Dominique de faire son choix.

- France culture en Guadeloupe

À l'occasion de la rando presse, une journaliste de France Culture était en Guadeloupe, fin novembre, pour rencontrer les acteurs locaux de l'énergie. Son émission sera diffusée le vendredi 27 décembre, de 18 h 15 à 19 heures (heure de l'Hexagone).

- Accompagner la création d'entreprises

Le conseil régional a récemment jeté les bases d'un éventuel projet de création de SPL (Société publique locale), c'est-à-dire une société anonyme régie pour l'essentiel par le droit privé avec un capital exclusivement public. Son objectif : accompagner la création d'entreprises en matière d'énergies.

- Plus d'éoliennes

En terme de développement de l'énergie éolienne sur le territoire, deux projets sont en cours à Marie-Galante (Petite-Place à Capesterre et Ménard à Saint-Louis). Celui de Dadoud à Petit-Canal est suspendu actuellement à cause des difficultés liées au radar de météo France. Des négociations sont en cours.

- La manne pétrolière

Même s'il est en baisse, le montant de la TSC (taxe spéciale de consommation sur le carburant), avoisine les 100 millions d'euros par an. Une ressource budgétaire essentielle aussi bien pour le conseil régional, que pour le conseil général et, surtout, pour les communes. Si la Guadeloupe tend vers l'indépendance énergétique, cette recette continuera à baisser. Un problème ? « D'ici là, on aura évolué sur d'autres choses pour compenser », a affirmé Josette Borel-Lincertin.

REPÈRES - Une dépendance énergétique voulue pour 2050

2008 : lancement du Prerure, Plan énergétique régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

2009 : habilitation législative accordée à la Région Guadeloupe.

2012 : la Guadeloupe leader dans les Caraïbes dans l'exploitation des énergies renouvelables.

2020 : 260 MW (mégawatt) de productions électriques issues des énergies renouvelables.

2030 : 75% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de la Guadeloupe.

2050 : indépendance énergétique.

Une filière d'avenir pour l'emploi ?

À ce jour, il est difficile d'évaluer les retombées en matière d'emploi du secteur de l'énergie en Guadeloupe. Toutefois, on peut dire sans se tromper qu'il s'agit d'un pôle d'avenir. 50 entreprises oeuvrent actuellement dans ce domaine, ce qui représente un véritable tremplin pour l'emploi. 30 jeunes ambassadeurs de l'énergie sillonnent actuellement la Guadeloupe.

Le secteur de l'éolien devrait être à l'origine, à l'horizon 2020, d'un vivier d'une centaine d'emplois directs et de deux à trois fois ce volume d'emplois en terme de prestations indirectes générées directement sur le territoire. Des perspectives sont également à considérer, puisque l'UAG (Université des Antilles et de la Guyane) propose, depuis la rentrée, un diplôme Génie des systèmes énergétiques (GSE).

ELLE A DIT Josette Borel-Lincertin, présidente du conseil régional : « La maîtrise de l'énergie au centre des préoccupations »

« Lorsque nous avons demandé l'habilitation législative énergie, c'était dans l'idée de faire mieux que l'État en matière d'énergies renouvelables. Et surtout, mettre la maîtrise de l'énergie au centre des préoccupations de tous. Pour ce faire, nous y avons associé les professionnels, nos partenaires, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et EDF, le citoyen lambda et les chercheurs. À l'horizon 2020-2030, nous devons réduire au moins de 14% notre consommation d'énergie fossile. »

CHIFFRE 90 millions

Il s'agit du montant total du financement (État, région, Europe) pour le secteur de l'énergie de 2014 à 2020. Le double par rapport à 2007-2013.

Vers une 3e habilitation

Le conseil régional attend actuellement du gouvernement sa 3e habilitation législative en matière d'énergie. Cette fois, la collectivité a demandé à étendre son périmètre. Elle souhaite désormais pouvoir travailler sur la planification de l'énergie, c'est-à-dire sur l'ensemble des moyens de production qui peuvent intervenir en Guadeloupe. Les centrales thermiques en font partie.
